—HEAD Genève	**Bachelor HES-SO en Design** HEAD - Genève **DESCRIPTIF DE MODULE** **Année académique : 2023-2024**	Hes·so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	**Modules fondamentaux techniques 1**
Type de module	Module filière et/ou orientation
Code	21FTE
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	9 ECTS
Semestre	Semestre 1
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Aucun prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	**Spécifique CV** **Sérigraphie :** acquérir les connaissances de base pour maîtriser la technique de la sérigraphie et pouvoir par la suite accéder à l'atelier de sérigraphie de manière autonome. **Impression / Fabrication :** acquérir les connaissances élémentaires permettant de maîtriser le façonnage, les techniques de reliure artisanale et les procédés d'impressions. **Spécifique Illustration** **Dessin :** acquérir les fondamentaux du dessin analytique (modèle vivant, perspective, dessin d'observation, représentation de l'espace et de la figure) pour les réinjecter dans les projets d'atelier. **Narration interactive :** maîtriser les outils permettant de concevoir un espace de narration interactive sans recours à la programmation. **En commun CV/Illustration** **Motion :** acquérir les connaissances techniques de base permettant de maîtriser la conception graphique en mouvement. **Photo :** se sensibiliser à la photographie contemporaine, se former à la prise de vue numérique, être autonome dans une production photographique, explorer différentes esthétiques photographiques au sein d'un même style (la nature morte) et en comprendre les enjeux communicationnels afin de pouvoir les intégrer dans des supports et des contenus variés.
Contenu et formes d'enseignement	**Spécifique CV** **Sérigraphie :** introduction pratique à la technique de la sérigraphie avec exercices pratiques et réalisation d'un projet personnel. **Impression / Fabrication:** introduction pratique aux techniques d'impressions, de reliure et de façonnage d'objet éditoriaux par le biais d'exercices pratiques. **Spécifique Illustration** **Dessin :** exercices pratiques en atelier et en extérieur. Cours de dessin analytique, modèle vivant, etc. **Narration interactive :** réaliser des prototypes en passant par la conception de mécanique d'interaction (jeu, scenarii). Réalisation des interfaces graphiques et du contenu. **En commun CV/Illustration** **Motion :** apprentissage du logiciel After Effects ; cours magistral en alternance avec des exercices pratiques et réalisation d'un projet personnel dans lequel l'étudiant-e-x met en pratique les différents points abordés dans le cours. **Photo :** introduction pratique aux techniques de prises de vue numériques en studio. Introduction théorique au registre de la nature morte en photographie par la présentation de références clés dans différents domaines (art, publicité, etc.). Mise en pratique sous forme d'exercices hebdomadaires avec entretiens individuels.

Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les professeur-e-x-s responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-e-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : **Spécifique CV** **Sérigraphie :** l'évaluation porte sur la qualité de l'ensemble des réalisations de l'étudiant-e-x et sa capacité à agir de manière autonome au sein de l'atelier de sérigraphie. **Impression** / **Fabrication :** l'évaluation est fondée sur la qualité de l'ensemble des réalisations de l'étudiant-e-x. **Spécifique Illustration** **Dessin :** l'évaluation porte sur la qualité de la participation et de l'engagement de l'étudiant-e-x durant le cours, sur l'ensemble des réalisations ainsi que sur la progression technique. **Narration interactive :** l'évaluation est fondée sur la qualité de l'ensemble des réalisations de l'étudiant-e-x. **En commun CV/Illustration** **Motion :** l'évaluation est fondée sur la qualité de l'ensemble des réalisations de l'étudiant-e-x. **Photo :** l'évaluation porte sur la qualité de la participation et de l'engagement dans le cours, sur l'évolution des compétences en termes de production photographique et sur la capacité à prendre en compte les remarques et critiques. Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-x-s dans un délai fixé au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par le ou lae responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués. Répétition : Si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une des unités d'enseignement composant le module, seule l'unité d'enseignement concernée doit être répétée dès que possible. Si l'évaluation est insuffisante dans toutes les unités d'enseignement du module, la répétition concerne l'ensemble du module.
Enseignant-e-x-s	Marion Bareil, Pascal Berthoud, Clovis Duran, Stéphanie Gygax, Timotei Keller, Claudy Ianone, Thomas Perrodin, Julien Tavelli
Responsable du module	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
Descriptif validé le	30.06.2023
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.